RCS : BOURGES
Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00230
Numéro SIREN : 850 352 782
Nom ou dénomination : AB SERVICES FORESTIERS

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt 2425

EURL AB SERVICES

9 LA CHAUME VALLEE
18600 NEUILLY EN DUN

COPIE NON CONFORME
A L'ORIGINAL

COMPTES ANNUELS

Période du 13/04/2019 au 31/03/2020

COGEP

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable 3

Etats de synthèse 5

Bilan 6

Compte de résultat 8

Annexe 9

Règles et méthodes comptables 10

Notes sur le bilan 12

Etats détaillés 15

Bilan détaillé 16

Compte de résultat détaillé 18

Dossier de gestion 19

Liasse Fiscale 21

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société
EURL AB SERVICES
Pour l'exercice du 13 avril 2019 au 31 mars 2020

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	**31 847**
Chiffre d'affaires	**78 726**
Résultat net comptable (Bénéfice)	**20 904**

Fait à SAINT AMAND MONTROND
Le 10/07/2020

PEYRON XAVIER

EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

Période du 13/04/2019 au 31/03/2020

Etats de synthèse

COGEP

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage	1 005	47	958
Autres immobilisations corporelles	1 700	455	1 245
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 705	501	2 204
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés	6 240		6 240
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 888		1 888
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes	833		833
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	20 683		20 683
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	29 644		29 644
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	32 349	501	31 847

Bilan

	Net au 31/03/20
PASSIF	
Capital social ou individuel	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	20 904
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**22 904**
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	177
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 363
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat, Impôts sur les bénéfices	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 689
Etat, Obligations cautionnées	2 714
Autres dettes fiscales et sociales	
Dettes fiscales et sociales	6 403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	**8 944**
Ecarts de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	**31 847**

Compte de résultat

	du 13/04/19 au 31/03/20 12 mois
PRODUITS	
Production vendue	78 726
Total	**78 726**
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	
Autres achats & charges externes	43 800
Total	**43 800**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.	
Impôts, taxes et vers. assim.	218
Salaires et Traitements	9 585
Amortissements et provisions	501
Autres charges	29
Total	**10 333**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**24 593**
Résultat financier	
RESULTAT COURANT	**24 593**
Résultat exceptionnel	
Impôts sur les bénéfices	3 689
RESULTAT DE L'EXERCICE	**20 904**

COMPTES ANNUELS

Période du 13/04/2019 au 31/03/2020

Annexe

COGEP

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL AB SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 31 847 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 904 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 13/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		2 705		2 705
Immobilisations financières				
Total		2 705		2 705
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		501		501
Immobilisations financières				
Total		501		501
ACTIF NET				2 204

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 705		2 705
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 705		2 705
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 128 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	**6 240**	**6 240**	
Autres	**1 888**	**1 888**	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**8 128**	**8 128**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	**200**	**10,00**
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	**200**	**10,00**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 944 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 363	2 363		
Dettes fiscales et sociales	6 403	6 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	177	177		
Produits constatés d'avance				
Total	**8 944**	**8 944**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	177			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 176 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	833
Total	**833**

COMPTES ANNUELS

Période du 13/04/2019 au 31/03/2020

Etats détaillés

COGEP

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
21540000 - Matériel industriel	1 005,00		1 005,00
28150000 - Amortis. matériel et outillage		46,53	-46,53
Installations techniques, matériel et outillage	**1 005,00**	**46,53**	**958,47**
21820000 - Matériel de transport	1 700,00		1 700,00
28182000 - Amortis. matériel de transport		454,91	-454,91
Autres immobilisations corporelles	**1 700,00**	**454,91**	**1 245,09**
Immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 705,00**	**501,44**	**2 203,56**
Stocks			
Créances			
41100000 - Clients	6 240,00		6 240,00
Clients et comptes rattachés	**6 240,00**		**6 240,00**
44562000 - TVA déductible s/immobilisations	201,00		201,00
44567000 - Crédit de TVA à reporter	1 548,00		1 548,00
44586000 - TVA sur factures non parvenues	138,86		138,86
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	**1 887,86**		**1 887,86**
Divers			
40910000 - Fournisseurs - acomptes s/commandes	833,16		833,16
Avances et acomptes versés sur commandes	**833,16**		**833,16**
51200000 - Caisse d'Epargne	20 682,62		20 682,62
Disponibilités	**20 682,62**		**20 682,62**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**29 643,64**		**29 643,64**
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	**32 348,64**	**501,44**	**31 847,20**

Bilan détaillé

	Net au 31/03/20
PASSIF	
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	2 000,00
Capital social ou individuel	**2 000,00**
Résultat de l'exercice	**20 903,58**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**22 903,58**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
45500000 - Associés	176,67
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**176,67**
40100000 - Fournisseurs	1 530,31
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	833,16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**2 363,47**
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	3 689,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 689,00
44566000 - TVA déductible s/aut.biens et sces	244,48
44571000 - TVA collectée	1 040,00
44580000 - Régularisation de TVA collectée	1 430,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 714,48
Dettes fiscales et sociales	**6 403,48**
TOTAL DETTES	**8 943,62**
TOTAL PASSIF	**31 847,20**

Compte de résultat détaillé

	du 13/04/19 au 31/03/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
70600000 - Prestations de services 20%	75 120,14	95,42		
70610000 - Prestations de services 10%	3 605,47	4,58		
Production vendue	**78 725,61**	**100,00**	**78 725,61**	
Total	**78 725,61**	**100,00**	**78 725,61**	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
60614000 - Fournitures carburant	12 373,32	15,72		
60630000 - Achats de petit équipement	1 361,05	1,73		
61351000 - Locations de matériel technique	8 750,00	11,11		
61352000 - Locations de matériel de transport	4 055,62	5,15		
61551000 - Entretien du matériel technique	5 607,30	7,12		
61552000 - Entretien du matériel de transport	1 613,44	2,05		
61600000 - Primes d'assurance	3 284,03	4,17		
62260000 - Honoraires	3 808,20	4,84		
62270000 - Frais d'actes et contentieux	63,20	0,08		
62310000 - Annonces et insertions	143,28	0,18		
62410000 - Transports sur achats	2 132,50	2,71		
62510000 - Voyages et déplacements	391,67	0,50		
62780000 - Prestations de services bancaires	216,01	0,27		
Autres achats & charges externes	**43 799,62**	**55,64**	**43 799,62**	
Total	**43 799,62**	**55,64**	**43 799,62**	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.				
63580000 - Autres droits	39,91	0,05		
63710000 - Contribution sociale de solidarité	177,60	0,23		
Impôts, taxes et vers. assim.	**217,51**	**0,28**	**217,51**	
64112000 - Cotisations sociales gérant	1 085,43	1,38		
64115000 - Salaires administrateurs gérance	8 500,00	10,80		
Salaires et Traitements	**9 585,43**	**12,18**	**9 585,43**	
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	501,44	0,64		
Amortissements et provisions	**501,44**	**0,64**	**501,44**	
65800000 - Charges diverses gestion courante	29,03	0,04		
Autres charges	**29,03**	**0,04**	**29,03**	
Total	**10 333,41**	**13,13**	**10 333,41**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**24 592,58**	**31,24**	**24 592,58**	
Résultat financier				
RESULTAT COURANT	**24 592,58**	**31,24**	**24 592,58**	
Résultat exceptionnel				
69500000 - Impôts sur les bénéfices	3 689,00	4,69		
Impôts sur les bénéfices	**3 689,00**	**4,69**	**3 689,00**	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**20 903,58**	**26,55**	**20 903,58**	

COMPTES ANNUELS

Période du 13/04/2019 au 31/03/2020

Dossier de gestion

COGEP

Dossier de Gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/03/2020	%
Ventes de produits finis et travaux		
Ventes de services	78 726	100,00
Production stockée		
Production immobilisée		
PRODUCTION EXERCICE	**78 726**	**100,00**
Achats matières et consommables		
Variation stocks de matières		
Sous-Traitance		
Marge de production	**78 726**	**100,00**
ACTIVITE	**78 726**	**100,00**
MARGE GLOBALE	**78 726**	**100,00**
Autres achats et charges externes	43 800	55,64
VALEUR AJOUTEE	**34 926**	**44,36**
Subventions d'exploitation		
Impôts & taxes	218	0,28
Salaires	9 585	12,18
Charges sur salaires		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**25 123**	**31,91**
Autres produits , Reprise amortissements		
Autres Charges	29	0,04
Dotations amortissements et provisions	501	0,64
RESULTAT D'EXPLOITATION	**24 593**	**31,24**
Opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières		
Résultat financier		
RESULTAT COURANT	**24 593**	**31,24**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices et participation	3 689	4,69
RESULTAT NET	**20 904**	**26,55**

COMPTES ANNUELS

Période du 13/04/2019 au 31/03/2020

Liasse Fiscale

COGEP

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

Exercice ouvert le	13/04/2019	et clos le	31/03/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
EURL AB SERVICES	
SIRET 8 5 0 3 5 2 7 8 2 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
9 LA CHAUME VALLEE 18600 NEUILLY EN DUN	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Services de soutien à l'exploitation forestière

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal** Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit : 0

Bénéfice imposable à 15 % : 24 593

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long teme imposables à 0%

PV exonérées art. 238*quindecies*

3 **Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné

Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du comptable : M XAVIER PEYRON
20 cours Manuel 18200 SAINT AMAND MONTROND *Tél :* 0248615390

– du conseil : *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél :*

– N° d'agrément :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2020

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS–VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL AB SERVICES — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 9 LA CHAUME VALLEE 18600 NEUILLY EN DUN

Numéro SIRET* 8 5 0 3 5 2 7 8 2 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent*

Exercice N clos le 31/03/2020

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	2 705	030 501	2 203
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	2 705	048 501	2 203
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	833	066	833
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	6 240	070	6 240
		Autres* (3)	072	1 887	074	1 887
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	20 682	086	20 682
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	29 643	098	29 643
	Total général (I + II)		110	32 348	112 501	31 847

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	2 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	20 903
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	22 903
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	2 363
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 176)	172	6 580
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	8 943
	Total général (I + II + III)	180	31 847

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 705
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise EURL AB SERVICES — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31/03/2020 (1)

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue : biens	et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Production vendue : services*		217		218	78 725
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	78 725
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	43 799
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	217
	Rémunérations du personnel*				250	9 585
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	501
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	29
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	54 133
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	24 592
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	
	Charges financières			(V)	294	
	Charges exceptionnelles : dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	(VI)	300	
	Charges exceptionnelles : dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348	(VI)		
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	3 689
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	20 903

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	20 903	314	
Réintégrations : Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
Provisions non déductibles*	322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	3 689		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249)	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions : Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986 ; ZFU–TE (44. *octies* et *octies* A) 987			342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981 ; JEI (44. *sexies* A) 989				
ZRD (44. *terdecies*) 127 ; ZRR (*44.quindecies*) 138				
Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990				
ZFANG (*44 quaterdecies*) 345 ; Investissements outre–mer 344				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992 ; Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*) 993				
Dont divers : Créance due au report en arrière du déficit	346		350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	24 592	354	
Déficits : Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356			
Déficits antérieurs reportables :*dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	24 592	372	

Cegid Group

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS -VALUES**

DGFiP **N° 2033-C 2020**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AB SERVICES

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 005	444		446	1 005	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	1 700	464		466	1 700	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	2 705	494		496	2 705	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	46	534		536	46
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	454	554		556	454
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	501	574		576	501

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus–values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033–NOT

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus–values.

egid Group

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AB SERVICES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen–cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033–B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent(1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	15 385
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 816
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

egid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2020

Désignation de l'entreprise : EURL AB SERVICES — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 13/04/2019 et clos le : 31/03/2020 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330–CVAE–SD pour les multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF).	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	

Période de référence	024	/ /	/ /	160	/ /
Date de cessation				186	/ /

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330–CVAE–SD

Cegid Group

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2033-F 2020**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2020 N° SIRET 8 5 0 3 5 2 7 8 2 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL AB SERVICES

ADRESSE (voie) 9 LA CHAUME VALLEE

CODE POSTAL 18600 VILLE NEUILLY EN DUN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032–NOT.

egid Group

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2020

N° SIRET 85035278200013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL AB SERVICES

ADRESSE (voie) 9 LA CHAUME VALLEE

CODE POSTAL 18600 VILLE NEUILLY EN DUN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033–NOT

egid Group

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale des Finances Publiques
N° 2067
(2020)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise EURL AB SERVICES — du 13/04/2019

Adresse 9 LA CHAUME VALLEE 18600 NEUILLY EN DUN — au 31/03/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
– de l'exercice 2020.. (total col. 9 + total col. 10) ❿		– de l'exercice 2020.. ❿	24 592
– de l'exercice précédent ❿		– de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire
BERNARD ANTOINE

À NEUILLY EN DUN , le 10/07/2020

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Group

SARL UNIPERSONNELLE AB SERVICES FORESTIERS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 €

9 La Chaume Vallée

18600 NEUILLY EN DUN

RCS BOURGES 850 352 782

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2021

L'an 2021, le 08 Juin, à 15 H,
Au siège social,

Le soussigné Monsieur BERNARD Antoine, associé unique de la société AB SERVICES FORESTIERS, société à responsabilité limitée, au capital de 2 000 €,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur BERNARD Antoine, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2020 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération des fonctions de gérance de l'associé unique,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

Le résultat net comptable fait apparaître un bénéfice net de 20 903.58 €. La somme ainsi attribuée à l'associé unique sera affecté de la façon suivante :

- 20 903.58€ » en compte de report à nouveau.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Les conventions antérieurement conclues qui se sont poursuivies au cours de l'exercice :

Un compte courant d'associé est ouvert dans les livres de la société au nom de Monsieur BERNARD Antoine. Au 31/03/2020, il présentait un solde créditeur de 176.67 €. Il est non rémunéré.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Gérant

